

BISULFITE D'AMMONIUM

DESCRIPTION

Sulfitant liquide avec apport d'azote disponible pour la fermentation.

Le titre de la solution de bisulfite d'ammonium liquide en volume est égal à :

SO₂ : 630 g/l

NH₃ : 177 g/l

Liquide limpide de couleur jaune. Totalement soluble dans l'eau.

L'odeur du Bisulfite d'Ammonium est caractéristique des solutions contenant de l'anhydride sulfureux.

Formule chimique : NH₄HSO₃

Détermination/ Determination	Unité de Mesure/ Unit of Measure	Spécification/ Specification
Aspect du produit / Appearance		Solution limpide / Limpid solution
Couleur du produit / Color		Incolore ou jaune clair / Colorless or light yellow
Odeur du produit / Odor		De SO ₂ / of SO ₂
Poids spécifique / Specific weight	Kg/dm ³	1,37 – 1,38
Titre (SO ₂) / Titre (SO ₂)	g/l	610,00 – 650,00
Fer (Fe) / Iron (Fe)	ppm	<=5
Métaux lourds / Heavy metals	ppm	<=10
Plomb (Pb) / Lead (Pb)	ppm	<=5

COMPOSITION

Bisulfite d'ammonium.

EMPLOI

Ce sulfitant permet d'ajouter sur les moûts simultanément aussi bien de l'anhydride sulfureux que de l'azote, sous forme ammoniacale. L'APA (azote promptement assimilable) est la forme d'azote ammoniacal la plus assimilée par les levures ; pour cette raison, il est indispensable que le contenu d'APA soit adéquat pour permettre un déroulement correct de la fermentation.

DOSES D'EMPLOI

Doses variables selon les besoins, en vérifiant également l'état phytosanitaire des raisins.

Sur les moûts, de 10 à 30 ml/hl.

En utilisant 10 ml/hl de BISULFITE D'AMMONIUM LIQUIDE 70%, on apporte 63 mg/l de SO₂ et environ 17,7 mg/l d'APA.

Limitations d'utilisation : limite maximum de 0,2 g/l (exprimé en sels) et dans les limites prévues au point 7 du Règl. 606/2009.